



VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF. DM/MZG-RIIM/ n. 06_13

DATE

ANNEXE(S) / **03 -06- 2013**

CONTACT Mme E. Depuijdt - Chef de cellule Gestion BD
Ir. A. Delvaux - analyste-statisticienne

TÉL.

FAX

E-MAIL adhoc_admDM@sante.belgique.be

OBJET Feedback sur les données du personnel du RHM

A l'attention du
Directeur général,
Directeur du Département infirmier,
Responsable du RHM

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous informer que le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement met à votre disposition des rapports concernant les données du personnel du RHM.

Il s'agit des feedbacks nationaux et individuels des données du personnel des enregistrements RHM 2008/1, 2008/2, 2009/1, 2009/2, 2010/1 et 2010/2.

Ces rapports contiennent les données relatives à votre hôpital et vous permettent de les comparer aux données nationales.

Nous attirons votre attention sur le fait que les contrôles de la qualité des données du personnel du RHM 2008 n'étaient pas tous activés lors de la soumission des données via Portahealth (voir circulaire N. 104_10 du 30/11/2010, conversion de certaines erreurs de sévérité 1 en sévérité 4 temporairement pour les enregistrements 2008/1 et 2008/2). Par conséquent les feedbacks de cette année sont à interpréter avec prudence.

Il vous est possible de consulter les rapports via l'application Portahealth, selon la procédure suivante :

- 1) Avant qu'un utilisateur ne puisse accéder aux feedbacks sur les données du personnel du RHM, le **gestionnaire local de l'hôpital** doit lui attribuer les droits nécessaires. Cela se fait via l'application Portahealth.

Le gestionnaire local doit sélectionner l'hôpital souhaité.

Ensuite, il doit identifier la personne en tant qu'utilisateur (le numéro national est nécessaire).

Il doit alors attribuer à l'utilisateur les droits nécessaires en matière de FB_DPPG_RHMZG.

Enfin, il doit choisir le rôle « FB_DPPG_RHMZG_REPORTS_VIEWER ».

Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons aux fichiers d'aide de Portahealth, disponibles sur www.health.belgium.be → Soins de santé → Institutions de soins → Systèmes d'enregistrement → Portahealth → Fichiers Help → Application « Administrer l'hôpital ».

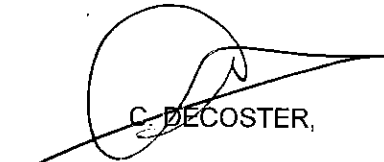


- 2) Dès que ces étapes ont été réalisées, l'utilisateur a accès aux feedbacks sur les données du personnel, via www.health.belgium.be/portahealth et le lien « Feedbacks sur les données du personnel du RHM ».

Les rapports nationaux sont aussi publiés sur le site Web du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, dans la partie « Publications » du RHM:
www.health.belgium.be → Soins de santé → Institutions de soins → Systèmes d'enregistrement → RHM → Publications → Feedbacks sur les données du personnel du RHM.

Toutes questions et/ou remarques concernant le nouveau feedback peuvent être envoyées à notre boîte mail générique adhoc_admDM@sante.belgique.be.

D'avance, je vous remercie de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



C. DECOSTER,
Directeur général